

Charte d'utilisation de la thèque A4 « Céramothèque » de la plateforme ArchéoScience

Préambule : cette charte vient en complément du règlement intérieur de la plateforme ArchéoScience et de celui du laboratoire TRACES qui s'appliquent par défaut et en régissent le fonctionnement global, l'accessibilité et la gestion des consommables, mais dont elle précise certaines règles de fonctionnement particulières.

La thèque « Céramothèque » de la plateforme ArchéoScience regroupe trois référentiels autour de l'artisanat potier : un référentiel ethnographique mené en Éthiopie auprès de potières actuelles qui produisent en contexte traditionnel, un référentiel expérimental réalisé à l'occasion de travaux sur les productions potières du Néolithique et de l'âge du Bronze et un référentiel archéologique qui couvre toutes les périodes allant du Néolithique au Moyen Âge dans une large moitié sud de la France. L'ensemble de ces référentiels est destiné à soutenir l'analyse des mobiliers découverts en contexte archéologique.

1 Organisation

1.1 Salles dédiées

La thèque A4 rassemble les salles F0-11, F2-11 et F2-12.

Ces salles sont dédiées au rangement des référentiels céramologiques (référentiels archéologiques, ethnographiques et expérimentaux), à l'étude de mobilier céramique et aux formations s'appuyant sur ces matériaux :

- La salle F0-11 est un espace de travail dédié au travail de classement et de remontage des céramiques archéologiques (en aucun cas de traitement post-fouille du type lavage qui doit être réalisé dans les salles dédiées).
- La salle F2-11 est dédiée au stockage des référentiels et des collections archéologiques en cours d'étude. Pour assurer un *turn over* suffisant, ces collections doivent y être stockées uniquement durant le temps de l'étude (maximum de 4 mois) et rejoindre la salle F-019 lorsque celle-ci est terminée.
- La salle F2-12 est une salle réservée à l'analyse des collections archéologiques (lecture et enregistrement en base de données) notamment réalisée à l'aide des référentiels technologiques et typologiques. Elle n'est en aucun cas une salle de traitement post-fouille du mobilier (des espaces dédiés du plateau P1 au RDC sont disponibles pour le lavage, séchage et marquage), ni une salle destinée au remontage (salle disponible au premier étage du plateau P3).

1.2 Responsabilité

La responsable de cette thèse est Claire Manen : claire.manen@univ-tlse2.fr

2 Fonctionnement particulier / conditions d'accès spécifiques

Sans objet, le règlement intérieur de la plateforme s'applique par défaut.

3 Équipement

La salle F2-11 dispose d'un ordinateur fixe grâce auquel est mise à disposition la base de données des référentiels disponibles (inventaire, description, photographies). Ces référentiels sont stockés dans les meubles à tiroir prévus à cet effet. Ils peuvent être manipulés et déplacés vers la salle F2-12 mais pas au-delà. Une attention particulière doit être portée à leur rangement quotidiennement.

La salle F2-12 dispose d'un ordinateur fixe, d'une balance connectée et d'une loupe binoculaire avec caméra également connectée. Est également disponible du matériel de dessin, de mesure, de marquage, de rangement... Une petite bibliothèque en relation avec les analyses céramologiques est en cours de constitution. Aucun des documents déposés ne pourra quitter la salle. Il en est de même pour le matériel de dessin, de mesure, le petit consommable. Les documents de travail (prise de vues macroscopiques, pesées, inventaire) enregistrés sur l'ordinateur fixe seront effacés à l'issue de l'étude).

4 Règles financières spécifiques

Sans objet, le règlement intérieur de la plateforme s'applique par défaut.